

POUR EN SAVOIR PLUS

DICTIONNAIRES

La langue des signes

Tome 1 : Histoire et grammaire
Tomes 2 et 3 : Dictionnaire
bilingue LSF-Français.
IVT Éditions
<http://www.ivt.fr>

Dictionnaire étymologique et historique de la langue des signes

Yves Delaporte
Les Éditions du Fox
<http://www.2-as.org/>

ADRESSES

Association française des inter- prètes en langue des signes (AFILS)

254, rue Saint-Jacques
75005 Paris
<http://www.afils.fr/>

Autres interprètes en LSF

Rubrique Liens du site :
<http://www.2-as.org>

Académie de la LSF (ALSF)

3, Rue Léon Giraud
75019 Paris
<http://www.languedesignes.fr/>

École française de langue des signes (EFLSF)

121, rue de l'Ouest
75014 Paris
<http://eflsignes.free.fr>

International Visual Théâtre

7, cité Chaptal
75009 Paris
<http://www.ivt.fr/>

Sourds Entendants Recherche Action Communication (SERAC)

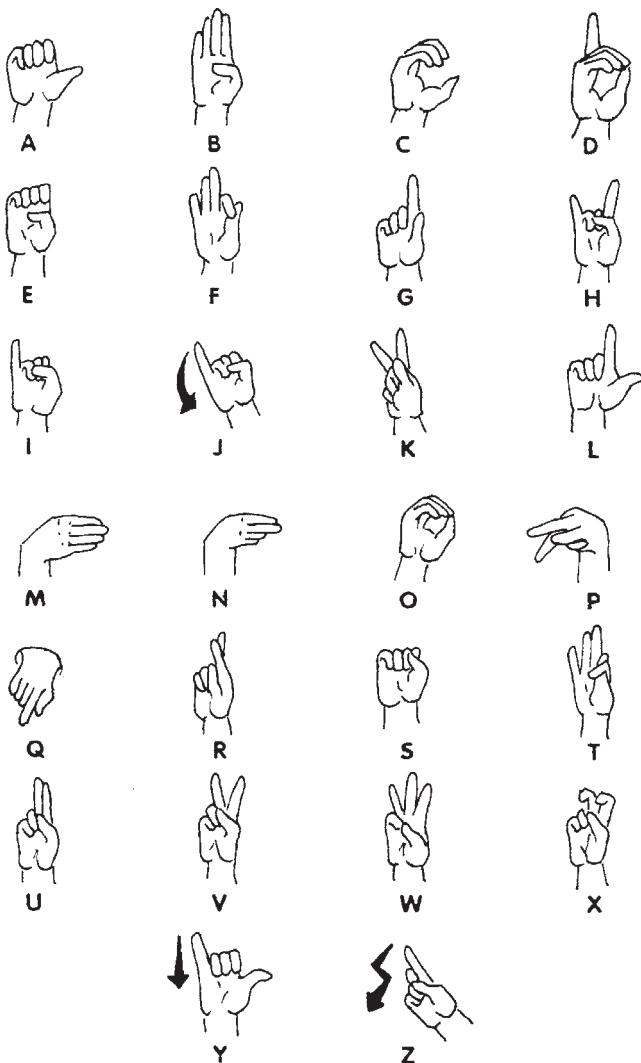
26-28 avenue de la République
93170 Bagnolet
<http://www.serac-asso.com/>

Union Nationale pour l'Insertion Sociale du Déficient Auditif - Information Documentation sur la Déficiences Auditives (UNISDA)

254, rue Saint-Jacques
75005 Paris
<http://iddanet.unisda.org/>

LA DACTYLOGIE

C'est l'alphabet manuel des sourds. À chaque configuration de la main correspond une lettre. Il existe une dactylogie par pays y compris en langues arabe et chinoise ! Voici un exemple de dactylogie française.



Dessin : Danielle Tixier



SURDIFICHE

N° 8



LA LANGUE DES SIGNES

PRATIQUE DE LA LANGUE DES SIGNES FRANÇAISE (LSF)

La langue des signes française est une langue visuelle qui permet aux sourds de communiquer. Contrairement à des légendes répandues, elle n'a pas été inventée par l'abbé de l'Épée (les langues des signes existent depuis toujours) et il n'y a pas de langue des signes universelle (chaque pays a sa propre langue des signes). Il ne s'agit pas de mime ou de code visuel mais d'une véritable langue avec une grammaire, une syntaxe et un vocabulaire.

2-AS
Association pour
l'Accessibilité
du cadre de vie aux
personnes Sourdes,
devenues sourdes
ou malentendantes
12, rue d'Auffargis
78690 Les Essarts-le-Roi
www.2-AS.org
Fax 01 30 41 55 17

L'inconvénient majeur de la LSF est qu'elle est une langue minoritaire en France, très peu de gens la pratiquent. Les sourds qui ne maîtrisent que la langue des signes doivent avoir recours à un interprète (il en existe en LSF comme pour n'importe quelle langue étrangère) mais se pose alors la question de sa rémunération. C'est pourquoi les personnes sourdes doivent également maîtriser l'écrit et la lecture labiale pour pouvoir s'insérer socialement, exercer un métier...

APPRENDRE LA LANGUE DES SIGNES

La communication utilise les mains, bien sûr, mais aussi les expressions du visage, le mouvement des bras et des mains, l'orientation du corps et du regard. Entre personnes sourdes qui la maîtrisent bien, c'est un moyen idéal de communication, riche, rapide, sans effort, aussi agréable et efficace que la parole.

Comme il s'agit d'une vraie langue, elle demande un apprentissage relativement long et, surtout, une pratique régulière. L'enseignement de la langue des signes aux enfants sourds (et donc, aussi à leurs parents qui sont à 95 % des entendants) fait toujours



Exemple de dialogue en LSF : l'enfant à gauche raconte une histoire où il est question d'un canard qui se prend pour un coq...
L'autre enfant répond : « Tu dis des bêtises »

La loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées permet grâce à l'article 75 la reconnaissance officielle de la Langue des Signes Française (LSF), y compris comme langue d'enseignement.

l'objet de vifs débats pédagogiques, idéologiques, voire politiques. Nous ne trancherons pas ce débat, vieux de plusieurs siècles, mais d'après l'expérience des universitaires nés sourds ou devenus-sourds jeunes, nous pouvons affirmer que :

- dans notre société, l'autonomie d'un adulte sourd dépend de sa capacité à lire et à écrire et, même si sa voix n'est pas parfaite, il est important que le sourd sache bien articuler et bien lire sur les lèvres.
- L'étude et la maîtrise de la langue des signes donne à l'enfant, dès les premiers mois de sa vie, une compétence linguistique et un

moyen de communiquer. Tous les pédiatres affirment (et toutes les mères le savent intuitivement) qu'un enfant a besoin d'une vraie langue pour son développement intellectuel. Si l'enfant est sourd, la LSF est la première langue accessible.

C'est pourquoi, de plus en plus, il est préconisé une éducation « bilingue » (langue des signes et français) qui n'est encore que très peu pratiquée en France. Il serait très souhaitable que les différentes méthodes d'éducation soient appréciées objectivement et que l'on admette qu'il n'y a pas une seule, mais plusieurs solutions pour l'éducation d'un enfant sourd ou malentendant. Le choix d'une méthode d'éducation appartient aux parents et à eux seuls.

FAUT APPRENDRE LA LSF QUAND ON DEVIENT SOURD ?

Pour les devenus-sourds à l'âge

adulte qui savent déjà lire, écrire et parler, la langue des signes n'est guère utile, car il faudrait que tout l'entourage (familial, amical, professionnel...) l'apprenne pour communiquer lui. Il faudrait aussi, en particulier dans la vie professionnelle, rémunérer un interprète en permanence. C'est irréaliste ! Pour le devenu-sourd ou malentendant, l'important est de rétablir la communication par l'apprentissage de la lecture labiale et la mise en œuvre d'aides techniques. Par la suite, ceux qui le désirent peuvent apprendre la LSF et y trouver profit, notamment en pratiquant le français signé (mélange du français parlé et du vocabulaire signé de la langue des signes, ce qui facilite la communication).

OÙ L'APPRENDRE ?

Pour des parents d'enfants sourds ou pour un usage personnel, le plus simple est de s'adresser aux



Cours de LSF : le professeur indique la configuration de la main pour la lettre « F »
(Dessins : Yves Lapalu, extraits de « Léo, l'enfant sourd ». Éditions du Fox).

associations locales. Pour un usage professionnel, il est préférable de s'adresser à des associations agréées pour la formation



AVIS D'EXPERT

Chaque pays (au moins parmi les pays développés) à sa propre langue des signes. Même la Belgique et la Suisse francophone ont des signes différents de la langue des signes française.

Cependant, les signeurs de différents parviennent rapidement à se comprendre au moins de façon élémentaire, ce qui est impossible avec des langues orales.

Cela s'explique par le caractère fortement iconographique des langues des signes. Ainsi, par exemple, le signe miroir est le même en LSF et dans la langue des signes des indiens des plaines d'Amérique du Nord !

continue. Les plus connues sont des centres parisiens : l'International Visual Théâtre (IVT), l'École française de langue des signes (EFLSignes) et l'Académie de la LSF (ALSF).

Les cours peuvent être du soir ou en stages hebdomadaires. Six à huit semaines de stages, environ 30 à 35 heures de cours par semaine, constituent un minimum de formation.

Les lieux et dates des stages sont régulièrement publiés dans le bulletin IDDA-Infos de l'Union Nationale pour l'Insertion Sociale du Déficiant Auditif - Information Documentation sur la Déficiences Auditives (UNISDA).

DEVENIR INTERPRÈTE EN LSF

C'est un métier passionnant, mais il est encore assez difficile d'en vivre car le financement de l'interprétation suscite de nombreuses difficultés. Il existe une association

française des interprètes en langue des signes (AFILS), des établissements spécialisés dans la formation d'interprètes comme SERAC et des formations universitaires (comme, par exemple, à l'université de Lille).

LA CULTURE SOURDE

Le fait de pratiquer une langue différente est un trait culturel fort. Tout comme il existe des langues et des cultures régionales (Bretonne, Basque, Corse...), il existe aussi une culture sourde. Son aspect le plus connu est le théâtre en langue des signes (d'IVT) d'où est issue la célèbre actrice Emmanuelle Laborit.

Il existe aussi un savoir-vivre, un humour, des traditions... typiquement « sourds ». Souvent méconnue mais très riche et de plus en plus étudiée, la culture sourde fait partie du patrimoine culturel français.